Julien Descollaz

julien@descollaz.com
+41 79 788 00 33

[Entreprise ou nom du client]
[À l’attention de]
[Rue et numéro]
[NPA et localité]

DEVIS 2026 002

Le [date d’émission]

Formation technologique en entreprise

Projet ou thème : [à compléter]

Votre objectif

Permettre à une équipe d’utiliser un outil ou une méthode technologique dans des situations professionnelles concrètes.

Détail de la prestation

Prestations comprises	Volume	CHF
Cadrage et analyse des besoins	4 h	600
Conception des supports et exercices	6 h	900
Deux journées de formation de sept heures	14 h	2 100
Restitution et réponses après formation	2 h	300
Total du forfait	**26 h**	**3 900**

Livrables

Programme adapté, supports numériques, exercices et synthèse de fin de formation. Le thème, les prérequis, le nombre de participants et l’évaluation attendue sont définis avant acceptation.

Période proposée

Deux journées de sept heures avec votre équipe (14 h), plus 12 h de cadrage, préparation et restitution. À partir du 7 décembre 2026, dates à confirmer.

Offre valable 30 jours à compter de sa date d’émission. Les conditions de réalisation et l’accord figurent en page 2.

Conditions et accord

Calendrier et participation du client

Cadrage et préparation à partir du 7 décembre. Les deux journées peuvent être réalisées avant le 23 décembre si le client confirme sa disponibilité et transmet les éléments nécessaires. Sinon, un calendrier en janvier est convenu.

Le client fournit une salle adaptée, les équipements et accès nécessaires, un référent et des exemples utilisables sans divulguer de données confidentielles non autorisées.

Prix et modalités de paiement

Forfait total proposé : 3 900 CHF. Le régime TVA sera renseigné avant émission de l'offre définitive. Aucun supplément ne sera engagé sans accord écrit préalable.

Acompte de 40 %, soit 1 560 CHF, facturé à partir du 7 décembre 2026 et payable avant le lancement de la préparation. Solde de 2 340 CHF facturé à l'issue de la seconde journée et payable à 15 jours.

Périmètre et frais

Les livrables et le volume décrits en page 1 délimitent la mission. Les déplacements ordinaires dans un rayon de 30 km autour de Morat sont compris. Toute autre dépense ou extension de mission est convenue par écrit avant engagement.

Organisation et confidentialité

Le prestataire organise son travail de manière autonome. Les parties préservent la confidentialité des informations reçues. Le client peut utiliser les livrables pour ses besoins internes après règlement ; les méthodes et supports génériques restent ceux du prestataire.

Modification ou arrêt de la mission

Les modifications de dates ou de périmètre sont convenues par écrit. En cas d'arrêt anticipé, les prestations réalisées sont décomptées à 150 CHF par heure dans la limite du forfait accepté. Les acomptes sont imputés et le trop-perçu éventuel remboursé. Les règles impératives applicables restent réservées.

La signature confirme le périmètre, le prix total, les modalités de paiement et le calendrier renseignés dans les deux pages de ce devis.

Bon pour accord

Pour le client
Nom et qualité : [à compléter]
Lieu et date : [à compléter]

Signature

Pour Descollaz Advisory
Julien Descollaz, titulaire
Lieu et date : [à compléter]

Signature